



**Communiqué
Diffusion immédiate**

Recherche inédite sur l'intégration des élèves en difficulté **Des profs déchirés, constamment sous pression et démunis**

Montréal, le 19 avril 2016 – À l'heure où le gouvernement du Québec réinvestit au compte-gouttes le milliard de dollars coupé à l'école publique depuis dix ans, ce ne sont pas seulement les élèves, en difficulté ou non, qui souffrent d'un manque de services : les enseignantes et les enseignants aussi. C'est ce que révèle, témoignages et statistiques à l'appui, une recherche inédite réalisée par des chercheurs de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), en collaboration avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

La recherche, intitulée *L'intégration scolaire telle que vécue par des enseignant(e)s dans les écoles du Québec (ISVEQ)*, a été menée par les chercheurs Gérald Boutin, professeur au Département d'éducation et formation spécialisées à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Lise Bessette, professeure, directrice du Département d'éducation et pédagogie à l'UQAM, et Houssine Dridi, professeur au Département d'éducation et pédagogie à l'UQAM. Au cours des dernières années et depuis l'adoption de la dernière politique d'adaptation scolaire issue de la réforme des années 2000, le Québec a connu une réduction du nombre de classes spécialisées dans les écoles, non seulement en raison du paradigme de l'inclusion scolaire, qui a suscité un vif débat, mais aussi en raison des coupes budgétaires successives.

Tous les services directs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) ont subi des coupes, car outre le personnel enseignant, aucun corps d'emploi n'est protégé par des planchers d'emploi. Les enseignantes et enseignants se sont alors retrouvés à devoir intégrer les élèves en difficulté, mais aussi à faire face de plus en plus seuls à des besoins toujours grandissants. Effectivement, le nombre d'élèves HDAA n'a fait qu'augmenter en 10 ans : de 2001 à 2011, il a augmenté de 50 %, passant de 117 000 à 176 000.

Méthodologie

La recherche ISVEQ a porté sur le nouveau vécu des profs, à l'aide d'entrevues de groupe, pour obtenir des témoignages, mais aussi à l'aide d'un questionnaire confidentiel et informatisé, pour produire des statistiques jusqu'ici inexistantes. Étendue sur plusieurs mois, la collecte s'est déroulée dans neuf commissions scolaires auprès d'environ 275 enseignantes et enseignants volontaires, de la maternelle au secondaire. Afin d'élargir le spectre de leur recherche, les chercheurs ont aussi pris en compte le point de vue des personnels chargés de soutenir les profs en classe ordinaire dans leur tâche quotidienne : enseignant(e)s-orthopédagogues, technicien(ne)s en éducation spécialisée (TES), directeurs d'établissement et enfin, enseignant(e)s en classe spécialisée.

Des profs démunis et déchirés

Les résultats qui en sont ressortis sont préoccupants, à tous les égards. D'abord pour les enseignantes et enseignants, qui se sentent souvent démunis en situation d'intégration. Certains disent devoir affronter plusieurs situations problématiques chaque semaine. Dans un tel contexte, la gestion de la classe devient difficile et peu propice à l'apprentissage. Ils évoquent un manque de ressources humaines et matérielles, un manque de soutien sur le plan humain, des retards pour avoir accès aux ressources nécessaires, voire leur absence, la lourdeur de la tâche ainsi que le manque d'expertise et d'information pour faire face aux cas complexes et difficiles. Ce que confirment les données statistiques : jusqu'à 73 % des personnes répondantes du primaire ont mentionné que les délais pour obtenir des services étaient beaucoup trop longs.

Ils ont aussi mentionné être rarement consultés sur la démarche d'intégration, ce qui limite les moyens et les stratégies d'intervention qu'ils déploient. Jusqu'à 76 % des profs du secondaire estiment qu'ils ne sont pas consultés du tout. Les enseignantes et enseignants sondés ont aussi affirmé qu'ils subissaient une grande pression des parents, qui ont des attentes très, sinon trop élevées envers la réussite scolaire de leur enfant, mais aussi de la part de l'administration scolaire. Les profs sont aussi déchirés, car ils estiment manquer de temps à consacrer aux élèves HDAA, mais aussi pour se coordonner avec tous les autres intervenants. Certains se sont même fait demander quel élève ils souhaitaient sauver en début d'année scolaire.

En somme, plusieurs professeurs éprouvent un fort sentiment d'isolement, d'incapacité et même d'incompétence, malgré leur désir d'intégrer adéquatement les élèves HDAA et de les voir réussir, eux aussi. Certains vont jusqu'à remettre en question leur choix professionnel : « Avoir su, j'aurais fait un baccalauréat en adaptation scolaire, pour aller enseigner en classe spéciale, au moins là, j'aurais eu de plus petits ratios », s'est confiée une enseignante.

« Il ressort clairement de cette recherche que la démarche d'intégration scolaire, telle qu'elle se déroule actuellement dans les écoles du Québec, affecte le personnel enseignant tant professionnellement que personnellement », souligne M. Boutin, responsable de cette recherche. Selon lui, de nombreux profs peinent à enseigner les contenus des programmes. « Étant donné la disparité dans la composition de la classe, le grand nombre d'élèves HDAA et la multiplicité de leurs handicaps, il leur est difficile de répondre aux besoins de tous les élèves », souligne-t-il.

Malgré l'aide utile des TES et des enseignant(e)s-orthopédagogues, ceux-ci ne sont pas assez nombreux, et lorsqu'ils le sont, ils manquent de disponibilités, dans une proportion de près de 71 % au préscolaire par exemple. Au final, cette recherche estime qu'environ un élève HDAA sur cinq ne reçoit pas les services adéquats. De plus, non seulement certains ne reçoivent pas le diagnostic nécessaire à une demande de services, mais le dépistage de plusieurs élèves à risque arrive trop tard.

Des élèves négligés

Les résultats sont aussi préoccupants en ce qui a trait aux conséquences sur tous les élèves. Les profs ont rappelé à maintes reprises que certains élèves nécessitent des soins d'une telle importance qu'une inclusion totale en classe ordinaire peut leur être préjudiciable. C'est dans une proportion de 47 % que les profs du primaire soutiennent que l'intégration peut avoir pour effet une moindre estime de soi. Enfin, les personnes interrogées estiment que la multiplicité de cas lourds dans un même groupe a des effets négatifs sur les élèves sans besoins particuliers.

Plusieurs jugent que la scolarisation en classe spécialisée serait plus bénéfique pour certains cas plus complexes.

Mettre en place des conditions gagnantes

Loin d'être découragés au moment d'aborder les solutions à mettre en place, les profs identifient très bien les conditions essentielles à une bonne intégration. Selon eux, on doit tenir compte des interventions prioritaires et favoriser le perfectionnement des personnels œuvrant auprès des élèves HDAA. Réduire les contraintes administratives et nommer des responsables scolaires informés de la démarche de l'intégration scolaire font aussi partie des solutions prisées par les profs et retenues par les chercheurs. Enfin, reconnaître la complexité et la multiplicité des cas d'élèves HDAA intégrés en classe ordinaire serait aussi un grand pas dans la bonne direction. Il faudrait, par exemple, identifier l'ensemble des difficultés d'un élève afin d'avoir des ressources suffisantes pour l'aider à surmonter chacune de ces difficultés. Par exemple, si un élève est dyslexique et qu'il a aussi un trouble du comportement, il devrait pouvoir obtenir de l'aide tant de l'orthophoniste que de l'enseignant(e)-orthopédagogue et d'un ou d'une TES.

« Intervenir auprès d'élèves en difficulté nécessite l'engagement de plusieurs acteurs dont le rôle est aussi de soutenir l'enseignant auprès de ces élèves. Or, cette recherche démontre qu'il y a encore de grands pas à franchir, non seulement en termes de meilleurs services pour tous les élèves, mais aussi en termes de conditions de travail plus adéquates pour les enseignantes et enseignants. C'est pourquoi la Fédération continuera à mener des batailles et à proposer des solutions novatrices, comme elle l'a fait en obtenant, la première, la mise en place de six projets pilotes de maternelles 4 ans à temps plein en milieu défavorisé. Ce sont ces projets qui ont contribué, deux ans plus tard, à la généralisation de cette mesure pour l'ensemble du Québec. La diminution des ratios dans les classes, comme ce que nous avons notamment obtenu au préscolaire 4 ans et 5 ans lors de la dernière négociation, constitue aussi l'une de nos revendications », indique Nathalie Morel, vice-présidente à la vie professionnelle de la FAE.

Un modèle assurant une intégration réussie

La FAE a d'ailleurs élaboré *32 revendications pour une intégration réussie*. Celles-ci sont regroupées sous quatre grands axes pour mettre en place un modèle assurant cette intégration réussie. « Il faut d'abord faire de la prévention et de l'intervention précoce de véritables priorités. Il faut ensuite placer l'identification des difficultés des élèves au cœur de l'ensemble du processus. Puis, il faut s'assurer que la décision d'intégrer un élève à la classe ordinaire s'effectue dans le plus grand respect de certaines conditions préalables. Enfin, on ne saurait apporter de solutions à la question de l'intégration des élèves HDAA sans valoriser l'école publique et investir de façon à la soutenir pleinement. Parce que lorsque l'on parle des élèves HDAA, on parle de moyens pour atteindre véritablement une égalité des chances de réussite, et ce, pour tous les élèves », conclut M^{me} Morel.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que plus de 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Cellulaire : 514 603-2290